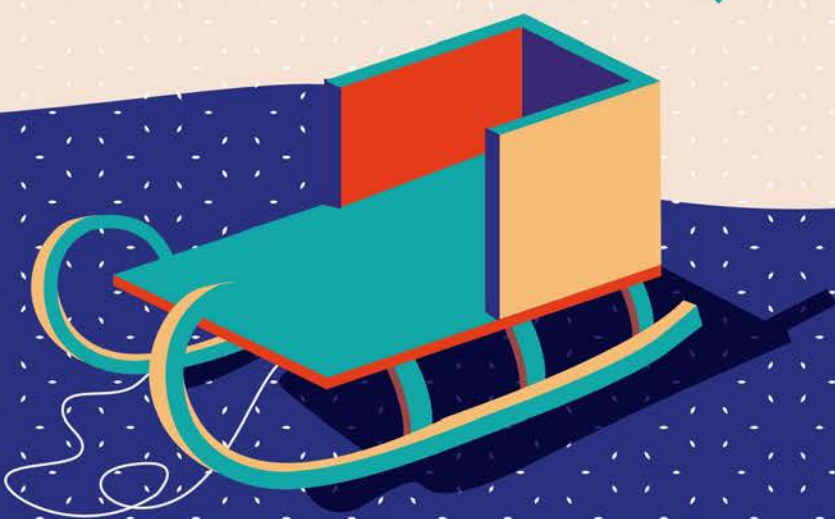




COMMUNE DE LIVRÉ-SUR-CHANGEON

Joyeuses
FÊTES
À TOUS !



#125

BULLETIN MUNICIPAL
Novembre 2019

SOMMAIRE

- P. 3 : Editorial
- P. 4 - 10 : Délibérations
- P. 11 - 23: Pour tout vous dire
- P. 24 - 27: Ecoles
- P. 28 - 41: Vie locale
- P. 42 - 43 : Services

Bulletin d'informations municipales de Livré-sur-Changeon

Bretagne
Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Fougères 1
Communauté de communes :
Liffré-Cormier Communauté

Adresse postale :

2 place du Prieuré
35450 Livré-sur-Changeon

Directeur de la publication :

Emmanuel FRAUD

Mise en page :

Corinne Leray-Grill
Emmanuel FRAUD

Rédaction : l'équipe municipale

Couverture : Charlotte Bouvet

Imprimerie : Les Hauts de Vilaine

Distribution : Mairie de Livré

Dépôt légal : Novembre 2019

SECRETARIAT DE MAIRIE

2, place du Prieuré

Tél. : 02 99 39 06 46

Courriel : mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Vendredi après-midi de 14h30 à 17h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, place du Prieuré

Tél. : 02.23.46.02.06

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Mardi 10h15—12h00

MEDIATHEQUE

Courriel : mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com

Rue Jean-Louis Guérin

Tél. : 02 23 22 13 18

Mardi de 16h45 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30

Jeudi de 16h45 à 18h30

Vendredi de 17h à 18h30 (sauf vacances scolaires)

Samedi de 10h à 12h

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 45 99 74

Courriel : restaurant.livresurchangeon@orange.fr

DECHETERIES

St Aubin du Cormier :

Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi et Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h

La Bouëxière :

Lundi : 9h-12h

Jeudi, vendredi, samedi :

9h-12h et 13h45-17h

Bonne lecture

Bonjour à tous,

A l'approche des prochaines élections municipales qui se tiendront les dimanches 15 et 22 mars, j'ai décidé de ne pas rédiger d'éditorial, dans un souci d'équité et de neutralité.

Vous retrouverez dans ce bulletin vos rubriques habituelles. Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à son élaboration. N'oubliez pas de noter dans votre agenda les nombreuses manifestations qui se dérouleront dans les semaines à venir.



Avec un peu d'avance, je vous souhaite une excellente fin d'année et vous invite dès à présent à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 5 janvier 2020 à 11h à la salle polyvalente.

Je reste à votre disposition,
Bien à vous,
Emmanuel FRAUD

Agenda 19-20

Marché des Créateurs 10h - 18h
Dimanche 24 novembre Centre Culturel

Soirée Cabaret Salle polyvalente
Samedi 7 décembre A partir de 19h

Concours de belote UNC Salle polyvalente
Vendredi 13 décembre

Fêtes de Pâques 11 - 12 - 13 avril
Nouveauté : Courses de voitures à pédales !

**Et toutes les autres manifestations
associatives mentionnées dans le bulletin ...**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 04/07/2019

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Jean-Pierre DAVENEL, Fabienne DESBLES, Emmanuelle THOMAS LECOULANT, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Marie-Danielle BOUVET, Dominique LECOINTE (arrivé à 19h45) et Bruno LERAY.

Absents excusés : Christelle JAMELOT (donne pouvoir à Emmanuel FRAUD), Pierre KERGARAVAT, Sophie STRACQUADANIO, Jérôme DE VERBIGIER, Jean-Michel HURAUULT, Gérard BAUDY.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE VAL D'IZE RETRAIT DES COMMUNES DE LIVRÉ/CHANGEON et DOURDAIN

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Val d'Izé (SIE de VAL D'IZE) a prévu de transférer sa compétence **distribution d'eau potable** au Syndicat Mixte des Eaux de la Valière (SYMEVAL), syndicat à qui il a déjà transféré la compétence **production eau potable** au 1er janvier 2019.

Cependant, les communes de Dourdain et Livré-sur-Changeon ont fait part de leur souhait de transmettre la compétence **distribution d'eau potable** à Liffre-Cormier Communauté.

Les deux communes doivent donc se retirer préalablement du SIE de Val d'Izé avant le 1er janvier 2020.

Par délibération n° 2019-09 en date du 4 juin 2019, le Comité Syndical s'est prononcé favorablement pour le retrait des deux communes de Dourdain et Livré-sur-Changeon du SIE de Val d'Izé à la date du 31 décembre 2019 et sur leurs conditions de retrait.

Cette décision a été notifiée à l'ensemble des communes membres du SIE de Val d'Izé. Il appartient à présent au CM de se prononcer sur le retrait des communes de Dourdain et de Livré-sur-Changeon ainsi que sur le projet des répartitions patrimoniales et financières du Syndicat validé par délibération.

Le CM, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le retrait des communes de Dourdain et de Livré-sur-Changeon du SIE des Eaux de Val d'Izé à la date du 31 décembre 2019,
- **DONNE** un avis FAVORABLE au projet des répartitions patrimoniales et financières précisées dans la délibération 2019-09 du SIE de Val d'Izé,
- **PREND ACTE** que la Communauté d'agglomération de Vitré Communauté va se substituer au SIE de Val d'Izé, pour les Communes de Mécé, Montreuil des Landes, Saint Christophe des Bois, Taillis et Val d'Izé, et deviendra membre du Syndicat Mixte des Eaux de la Valière,
- **PREND ACTE** de la dissolution du Syndicat Intercommunal des Eaux de Val d'Izé au 31 décembre 2019,

MODIFICATIONS DU REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE



Il est proposé de modifier le règlement du restaurant scolaire. Les modifications portent principalement sur la facturation des repas réservés et non annulés qui seront à présent facturés aux familles (sauf justificatifs) et celles des repas non réservés pour lesquels il est proposé un tarif majoré.

Le CM, à l'unanimité, **ADOpte** le règlement intérieur du restaurant scolaire communal et **VOTE** le tarif majoré fixé à 4.50€ pour les repas non réservés. Le règlement entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2019/2020, et sera adressé à chaque famille.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

Il est présenté le travail de la commission des finances sur les demandes de subvention pour 2019 :

Associations	Subventions votées en 2018	Subventions demandées 2019	Avis commission finances –
ACCA	250€	600€	250€
ASLM Badminton	500€	500€	400€
ASLM Basket	500€	600€	400€
ASLM Danse Fitness		600€	400€
Changeon(s) En Festival	1000€	1500€	1000€
Club de l'Amitié	500€	600€	500€
Etoile des Neiges	900€	930€	800€
Les Arts Kultur	1000€	2500€	1000€
Tennis Club	500€	1250€	400€
U.N.C	250€	250€	250€

De plus, pour libérer des créneaux et favoriser le développement d'associations ayant besoin de créneaux pour pratiquer leur sport, il est proposé de financer des créneaux horaires dans d'autres salles de sports à hauteur de :

- * 790 € pour le basket
- * 600 € pour le tennis
- * 320 € pour le club de football

Il est précisé que cette prise en charge aura lieu sur justificatif entre la commune de Livré-sur-Changeon et la collectivité propriétaire de la salle.

Le CM, par 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, **VALIDE** les montants des subventions fixés par la Commission finances du 20/06/2019

CONVENTION ORANGE SDE 35

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée communale que dans le cadre des enfouissements coordonnés, la Loi du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique est venue modifier le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2224-35 en introduisant la possibilité pour un opérateur de communications électroniques ou pour une collectivité de revendiquer la propriété des infrastructures souterraines de communications électroniques dès lors qu'elles sont financées pour partie par le futur propriétaire.

La collectivité peut bénéficier d'un droit d'usage dans le cas d'un financement partiel et recueillir, réglementairement, une proportion des coûts des terrassements de la tranchée aménagée, hors réfections de surfaces

Fin 2018, un accord-cadre entre l'Association des Maires de France d'Ille et Vilaine, Rennes Métropole, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 et l'opérateur Orange a été signé en ce sens autour de deux options offertes :

▪ **Option A** : La collectivité finance l'intégralité des infrastructures souterraines créées et en est propriétaire. L'opérateur y dispose d'un droit d'usage pour rétablir ses équipements de communications électroniques existants et s'acquitte de la location des installations de communications électroniques selon la délibération en vigueur qui a fixé les modalités.

▪ **Option B** : La personne publique ne finance pas intégralement les infrastructures souterraines et l'opérateur les finance en partie, en devient propriétaire et en assure la gestion, l'entretien et la maintenance. La personne publique dispose alors d'un droit d'usage.

Au regard de l'absence en régie du support technique nécessaire et après avis du DGT de Liffre-Cormier, l'option B est ici proposée à partir de la convention locale pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs telle que transmise en annexe à la note de synthèse.

Le CM, à l'unanimité, **APPROUVE les termes de la présente convention (option B)**

ZA DU CLOS HAMMELIN : MISE AU POINT DU MARCHÉ PUBLIC

Pour la réalisation des travaux de voirie et réseaux, le CM par délibération n°1 du 12-04-2019, a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Terrassement-voirie-assainissement-espaces verts : LEMEE TP pour un montant de 242 444. 30 € H.T

Lot 2 : Réseau télécom : PIGEON TP pour un montant de 9 713.70 € H.T

A la signature des marchés, une erreur a été relevée dans les tableaux de présentation des offres pour l'entreprise LEMEE (cumul d'un montant TTC à la place du HT). Cela engendre une nouvelle présentation du rapport qui ne change pas le rang des entreprises mais modifie le cumul des travaux avec variante.

La proposition de l'entreprise LEMEE est ainsi portée à 246 752.30 € H.T

Le CM par 7 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions, **DECIDE de porter le marché à 246 752.30€ H.T par mise au point ci-dessus présentée. Le choix du lot n°2 reste inchangé.**

MARCHE PUBLIC : DEVIS COMPLÉMENTAIRE ECLAIRAGE PUBLIC CITEOS

Lors de la réalisation des travaux de remplacement des lampadaires, l'entreprise Citeos a constaté que l'état de certains socles bétons ne permettait pas l'installation des nouveaux lampadaires et nécessitaient d'être repris. Cela concerne 6 lampadaires.

Afin de procéder à leur installation, il est proposé un devis complémentaire pour un montant de 2 982.00€ HT.

Le CM, par 13 voix pour et 1 abstention **APPROUVE le devis complémentaire pour un coût de 2 982.00€ H.T, et SOLLICITE une subvention complémentaire auprès du SDE35.**

LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Créé par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983, le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Il définit les orientations de la politique de l'habitat d'un territoire pour 6 ans.

L'élaboration d'un PLH est obligatoire uniquement pour les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants. Toutefois, Liffre-Cormier Communauté (25 000 habitants) a porté dans ses statuts l'élaboration d'un PLH comme étant d'intérêt communautaire.

Le PLH doit être compatible avec les objectifs et orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

L'élaboration d'un PLH se fait en trois phases et aboutit à la réalisation de 3 documents :

- ✦ Un **diagnostic** (article R.302-1-1 du CCH),
- ✦ Un **document d'orientations** énonçant les principes et objectifs du programme (article R.302-1-2 du CCH),

Un **programme d'actions** pour l'ensemble du territoire couvert, et détaillé pour chaque commune ou secteur géographique défini (article R.302-1-3 du CCH et loi MOLLE).

Le **diagnostic a fait ressortir 4 enjeux** :

- ✦ L'accompagnement de la dynamique démographique, en permettant l'installation de nouveaux ménages sur le territoire,

- ✦ L'amélioration de la qualité du parc immobilier, notamment en termes de performance énergétique,

L'adaptation et la diversification de l'offre de logements et d'hébergements pour répondre aux besoins des populations spécifiques,

La réponse aux besoins des populations les plus fragiles.

De ces enjeux, ont été arrêtées les 5 orientations suivantes, déclinées en actions :

1- Adapter la production de logements en tenant compte des équilibres territoriaux dans une logique de maîtrise foncière.

2- Veiller à l'attractivité et à la qualité des parcs de logements existants.

3- Organiser la mixité sociale.

4- Conduire des politiques ciblées à destination des publics spécifiques.

5- Assurer la gouvernance et la mise en œuvre du PLH.

Le CM, par 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions : **EMET un avis favorable sur le présent PLH.**

LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE : PRESTATIONS DE SERVICE DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION

Le service commun communication, créé entre Liffre-Cormier Communauté et la ville de Liffre au 1^{er} juillet 2018, constitue un outil de mutualisation qui, par la mise en commun des moyens humains et matériels, permet non seulement d'optimiser la gestion interne des services des deux collectivités mais également d'améliorer l'offre de services rendus aux utilisateurs.

Il est proposé de faire bénéficier les autres communes de Liffre-Cormier Communauté des compétences humaines et techniques regroupées au sein de ce service. Ainsi, celles qui le souhaitent pourront bénéficier de prestations de services pour des interventions dans le domaine de la communication.

Le CM, à l'unanimité : APPROUVE le projet de convention relatif aux prestations de services dans le domaine de la communication.

LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE : RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En vue du renouvellement complet des conseils communautaires en 2020, les communes ont jusqu'au 31 août 2019 pour répartir les sièges des conseillers communautaires au sein de leur EPCI de rattachement, par un accord local.

Si aucun accord local n'a été conclu avant le 31 août 2019 et suivant les conditions de majorité requises, le préfet constate la composition qui résulte du droit commun.

Pour Liffre Cormier il est proposé l'accord local suivant:

Commune	Répartition par accord local
Liffre	10
La Bouëxière	7
Saint Aubin du cormier	6
Gosné	3
Ercé près Liffre	3
Mézières-sur-Couesnon	2
Livré-sur-Changeon	2
Chasné-sur-Illet	2
Dourdain	2

Le CM, par 13 voix pour et 1 abstention :

- VALIDE la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Liffre-Cormier Communauté par application d'un accord local ;
- VALIDE le nombre de sièges et la répartition proposés ci-dessus .

URBANISME : ESQUISSE DES LOTS COMMUNAUX AU LIEU-DIT LES GENETS ET MODALITES DE MISE EN VENTE

Par délibération n°2019-03-02 du 12 avril 2019, le Conseil municipal a approuvé le principe de mise en vente de 3 lots appartenant à la parcelle communale ZH56.

Un géomètre expert a réalisé une première esquisse de division parcellaire.

- Un lot A de 1 155 m²
 - Un lot B de 1 057 m²
 - Un lot C de 903 m²
- Soit un total de 3 115 m²



Dans le cadre du CUB demandé en date du 28 mai, les frais de viabilisation seront faibles, les réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunication passant au droit des parcelles. Les accès se feront directement sur la voie communale n°165. L'assainissement restera individuel.

Les parcelles pourraient être vendues **non viabilisées au tarif de 46 € du m²**, suivant les prix du marché constatés.

Le CM, par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention VALIDE la mise en vente des parcelles suivant le projet et les modalités proposés.

AMENAGEMENT DU BOURG : DEVIS GARDE-CORPS

Les travaux de sécurisation du bourg sont en cours de finalisation et les malfaçons seront corrigées.

Dans le cadre de la mise en accessibilité des commerces, il convient de sélectionner les garde-corps pour sécuriser l'accès à la boucherie et au bar-tabac.

Le CM, à l'unanimité, RETIENT l'offre de l'entreprise Métallerie SEVERE, pour un montant de 5 990.72 € TTC.

AFFAIRES SCOLAIRES : DEVIS ECOLE NUMERIQUE

Le CM, par délibération du 11-01-2019, a validé le projet d'informatisation de l'école publique les korrigans

Pour rappel ce projet était estimé à 14 984.00 € HT (hors câblage vidéoprojecteurs) .

Il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

MICRO C 3 tableaux numériques interactif et 6 PC portables 12 037.00 € HT

PERRINEL installation et mise en place pour chaque vidéo projecteur de 3 prises et 1 Liaison HDMI 2 177.20 € HT

Avec les financements suivants:

ENIR convention de partenariat « Ecoles innovantes et ruralité »	Accord 50%
DSIL Dotation au soutien à l'investissement	Notre demande sera étudiée le 09/07 avec un fléchage prioritaire de L2C 30%
DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux	Non retenue

Le CM, à l'unanimité, RETIENT les entreprises MICRO C et PERRINEL .

BUDGET : DECISIONS MODIFICATIVES

Le CM, avec 13 voix pour et 1 abstention valide les décisions modificatives suivantes:

Budget maison de santé à hauteur de 7 500 .50 €

Budget communal 156 450 € en fonctionnement , 10 000 € en

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 5/09/2019

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, Christelle JAMELOT, Sébastien PAINCHAUD, Dominique LECOINTE (arrivé à 19h50), Gwenaël HENRY, Nadine PAIMBLANC, Bruno LERAY, Jérôme DE VERBIGIER, Jean-Michel HURAU, Gérard BAUDY.

Absents excusés : Claire JULIEN donne pouvoir à J. DE VERBIGIER, Pierre KERGARAVAT, Sophie STRACQUADANIO, Marie-Danielle BOUVET donne pouvoir à G. BAUDY

TRANSPORT: SUPPRESSION TRANSPORT COMMUNAL A LA DEMANDE

Suite à la suppression de la ligne Vitré-St Aubin en 2011, des discussions ont été engagées pour la remise en place d'une ligne de transport en commun sur la commune de Livré-sur-Changeon avec les collectivités en charge du transport en commun sur notre territoire, à savoir le Département jusqu'au 1^{er} septembre 2017 et la Région depuis.

L'élaboration du schéma communal des déplacements en 2018 a permis d'approfondir les discussions avec la Région. L'organisation d'une desserte de la commune a ainsi été étudiée.

La commune a obtenu, après d'âpres discussions, la prolongation jusqu'à Livré-sur-Changeon de la ligne 9b qui dessert Rennes, en passant par Dourdain, la Bouëxière et Liffré.

Le financement de ce prolongement sera assuré par Liffré-Cormier Communauté.

Elle a été activée le lundi 2 septembre, aux horaires suivants :

Livré – Rennes : 6h50 et 7h17 (départ)

Rennes – Livré : 18h41 et 19h24 (arrivée)

Mercredi (Rennes – Livré) : 13h23 (arrivée)

En raison de la renégociation en cours de la DSP de la Région avec les transporteurs, des modifications substantielles des lignes générées par l'arrivée du lycée de Liffré, de la construction de l'ACI (arrêt de connexion intermodale) fin 2019 à Saint-Aubin-du-Cormier, des changements auront certainement lieu en 2020. La municipalité en profitera pour solliciter une amélioration de cette nouvelle desserte locale.

Pour pallier l'absence de transport en commun, la municipalité avait mis en place en 2015 une ligne de TAD (Transport A la Demande) dénommée Liv'Bus entre Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier permettant le rabattement vers les lignes BreizhGo, anciennement Illenoo.

Au regard du prolongement de la ligne breizhGo 9b jusqu'à Livré-sur-Changeon, cette ligne communale de TAD perd de son intérêt.

Le CM, par 13 voix pour et 3 abstentions, DECIDE de supprimer la ligne de TAD Liv'bus.

ZAC DE L'ABBAYE: PROCEDURE JUDICIAIRE

Pour favoriser son développement urbanistique et accueillir de nouveaux habitants, la commune de Livré-sur-Changeon a signé avec la SAS B.B.R. un traité de concession d'aménagement de la zone d'aménagement concerté de l'Abbaye (ZAC de l'Abbaye), traité enregistré en préfecture le 6 janvier 2011. En 2013, la société BBR a contesté devant le tribunal administratif les titres exécutoires émis par la commune au sujet du

règlement des mesures compensatoires. La société s'est désistée le 17 juin 2016.

Pour mettre fin à ce litige un avenant au traité de concession a été approuvé par délibération en date du 13 novembre 2015.

Cet avenant précisait notamment les points suivants :

« Compte tenu du montant total de la participation et de l'ampleur du programme global des constructions, le concessionnaire s'en acquittera :

- par versements mensuels de 1950 € (mille neuf cent cinquante euros).
- un rattrapage des versements effectués pour atteindre 25 000 € (vingt-cinq mille euros) par groupe de dix logements individuels ou en

collectif, ou 75 000 € (soixante-quinze mille euros) par tranche de 30 à 35 logements, jusqu'à épuisement du montant total de la participation.

En outre, les parties prennent les engagements suivants :

- installation par la Société B.B.R sur le site d'un ou deux panneaux 3x4 informant du lancement de la ZAC de l'Abbaye, étant précisé que leur conception est en cours,
- dépôt - au cours du dernier trimestre 2015 et, en tout état de cause, dès validation par l'ABF - d'un dossier de demande de permis de construire, sur lequel l'équipe d'Architectes travaille
- accord pour transmettre à la Commune - le moment venu - les fichiers de communication »

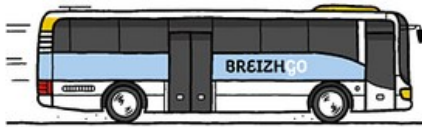
Or, si la société a déposé un PC pour 4 habitations fin 2016, les travaux n'ont pas encore débuté. De la même façon, la société BBR ne s'acquitte plus des sommes mensuelles précisées dans l'avenant. A ce titre, par courrier du 4 juin 2019, la trésorerie de Liffré nous a précisé que toutes les saisies engagées pour recouvrer ces titres n'avaient pas pu aboutir.

Enfin, la société BBR n'a pas non plus respecté plusieurs obligations mis à sa charge dans le traité initial.

L'absence de réalisation de la ZAC a impacté le développement démographique de la commune. Incidemment, elle bloque la révision du PLU qui a été initiée.

Au regard de ces éléments, il est proposé d'engager une procédure judiciaire devant le tribunal administratif pour remettre en cause la ZAC de l'Abbaye aux torts du concessionnaire suivant une procédure à arrêter avec le cabinet d'avocats, conseil de la commune.

Le CM par 14 voix pour et 3 abstentions, APPROUVE le lancement d'une procédure judiciaire à l'encontre de la société BBR pour non-respect de ses obligations dans le cadre du Traité de concession d'aménagement de la ZAC de l'Abbaye.



URBANISME : DIA

Parcelle : YI 60 d'une superficie de 756 m², 4 résidence des Chênes

Parcelle : AB 80 d'une superficie 84 m² rue Geoffroy 1^{er}

Parcelles : AC 281 , 282, 283 et 284 pour une superficie totale de 1 398 m² rue Pierre du Colombier

Parcelle : ZH 148 d'une superficie de 1 200 m² les Genets

Parcelle : AC 280 d'une superficie de 278 m²

Le CM, à l'unanimité, DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

CONVENTIONS DE TRANSFERT DES ÉQUIPEMENTS COMMUNS DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Deux programmes d'habitats mixtes sont actuellement en cours de lancement sur la commune par la société Ubatys.

Ces programmes conduiront à la réalisation de 31 logements au total. Ils se situent rue de l'Ancien Presbytère pour 16 (13 + 3) d'entre eux et 15 (12 + 3) pour la rue des Lavandières.

Il est proposé à la commune deux conventions de rétrocession des parties communes de ces deux lotissements.

Le CM, à l'unanimité, SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur ces deux conventions de rétrocession des parties communes.

NOMINATION DE LA NOUVELLE RUE DU LOTISSEMENT LE CLOS HAMMELIN

La nouvelle voie desservant la tranche 2 du lotissement Le Clos Hammelin, dont les travaux ont débuté, nécessite d'être nommée. En effet, il n'est pas possible de prolonger la rue des Boudinières (nombre des lots futurs inconnus, sens unique...).



M. BEAUGENDRE, 2^{ème} adjoint et de Mme BOUVET, conseillère municipale, ont effectués des recherches sur la base du cadastre et proposent le nom de « rue de la Longraie ».

Le CM, à l'unanimité, ADOPTE la dénomination « rue de la Longraie » et CHARGE Monsieur Le Maire de communiquer cette information aux différents services concernés (la Poste, impôts, SDIS ...).

MODIFICATION DU NOM DU LIEU-DIT « LA RIVIÈRE » SITUÉ PRÈS DE MECÉ

Plusieurs lieux-dits de la commune de Livré-sur-Changeon ont un nom avec le mot « rivière », ce qui porte à confusion notamment pour les services de secours. Ainsi le Service Départemental d'Incendie et de Secours a demandé à ce qu'un nouveau nom soit donné au lieu-dit « la rivière » qui est situé à la limite de la commune de Mécé, un endroit compliqué à trouver pour eux et mal indiqué.

Après consultation du cadastre pour rechercher un nouveau nom, M. BEAUGENDRE, 2^{ème} adjoint et de Mme BOUVET, conseillère municipale, proposent pour ce lieu-dit « L'Épinette ».

Le CM, à l'unanimité, ADOPTE la dénomination « L'Épinette »

et CHARGE Monsieur Le Maire de communiquer cette information aux différents services concernés (la Poste, impôts ...).

MODIFICATION ET ADOPTION DE TARIFS COMMUNAUX

Le CM, à l'unanimité, DECIDE de mettre à disposition gratuitement le barnum une fois par an aux associations livréennes. Au-delà, le tarif de location du barnum sera de 50.00€ pour 2 journées avec une caution de 750 €.

TRAVAUX : AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC « TRANCHE 2 DU LOTISSEMENT LE CLOS HAMMELIN »

Des modifications et des adaptations au marché initial apparaissent nécessaires dans le cadre des travaux de voirie de la ZA du Clos Hammelin. Celles-ci engendrent une moins value de 1 242.50 € HT.

Le CM, par 14 voix pour et 3 abstentions, APPROUVE l'avenant n°1 avec l'entreprise LEMEE TP pour un montant de -1 242.50 € HT.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Les travaux de voirie pour la réalisation de la tranche 2 de la ZA du Clos Hammelin entrent dans le dispositif des fonds de concours accordés par Liffré Cormier.

Le CM, à l'unanimité, SOLLICITE une subvention de 20 000 € auprès de Liffré-Cormier Communauté pour le projet des travaux de voirie dans la ZA du Clos Hammelin.

PACTE FINANCIER ET FISCAL RÉGISSANT LES RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ ET SES COMMUNES MEMBRES

Par délibération de février 2019, le CM et le Conseil communautaire ont approuvé le pacte financier et fiscal régissant les relations financières entre Liffré-Cormier Communauté et ses communes membres pour la période 2019-2026.

Le pacte repose sur les 5 axes stratégiques suivants :

- Assurer la mise en œuvre du projet de territoire.
- Consolider la solidarité financière intercommunale.
- Développer l'harmonisation et la coordination fiscale.
- Assurer le financement des équipements portés par la communauté et les communes.
- Garantir la soutenabilité des transferts de compétence et développer la mutualisation.

Des leviers ont été identifiés pour atteindre les objectifs fixés, avec une mise en œuvre dès l'année 2019 parmi lesquels :

- Le reversement à Liffré-Cormier Communauté du produit de la taxe d'aménagement issue des constructions sur les zones d'activités économiques communautaires actuelles et futures dont le PC a été délivré après le 1^{er} janvier 2019
- Le partage du produit de la taxe sur le foncier bâti supplémentaire cumulée positive issue des zones d'activités économiques communautaires actuelles et futures constaté annuellement par rapport à l'exercice de référence 2018 .

La mise en œuvre de ces reversements de fiscalité des communes vers la Communauté de communes nécessite la signature de conventions bipartites.

Le CM, par 16 voix pour et 1 voix contre APPROUVE les conventions de reversement du produit de la taxe d'aménagement et du produit de la taxe sur le foncier bâti.

LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ - PRESTATIONS INFORMATIQUES

Le service commun informatique créé entre Liffré-Cormier Communauté et la ville de Liffré au 1^{er} juillet 2018 constitue un outil de mutualisation qui, par la mise en commun des moyens humains et matériels, permet non seulement d'optimiser la gestion interne des services des deux collectivités, mais également d'améliorer l'offre de services rendus aux utilisateurs.

Il est proposé de faire bénéficier les autres communes de Liffré-Cormier Communauté des compétences humaines et techniques regroupées au sein de ce service.

Ainsi, celles qui le souhaitent pourront bénéficier de prestations de maintenance et d'assistance informatique pour le

parc informatique de leurs écoles, et d'assistance et de conseil en termes d'ingénierie pour le parc informatique de leurs bâtiments administratifs.

Le CM, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de convention relatif aux prestations de services dans le domaine de l'informatique.

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE

Le CM, à l'unanimité, valide la décision modificative n° 3 du budget communal à hauteur de 10 000 €.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/10/2019

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, Christelle JAMELOT, Claire JULIEN, Dominique LECOINTE, Gwenaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Jean-Michel HURAU, Marie-Danielle BOUVET, Gérard BAUDY.

Excusés : Sébastien PAINCHAUD donne pouvoir à E. FRAUD, Pierre KERGARAVAT, Sophie STRACQUADANIO, Bruno LERAY, Jérôme DE VERBIGIER donne pouvoir à C. JULIEN.

RESTAURANT SCOLAIRE : BILAN DE L'ANNÉE 2018-2019 ET TARIFICATION



DEPENSES :	€	Coût du repas par rubrique
Nourriture	48 819,37	1,423844897
Divers	11 354,36	0,331156415
Véhicule	1 810,80	0,05281302
Charges salariales	93 510,67	2,727292268
cumul charges :	155 495,20	4,5351066

Détermination du déficit 2018-2019 :
8 074,66 €
Détermination du déficit par repas 2018-2019 :
0,21 €

RECETTES :	Nbre :	Recettes
Enfants 3,88 €	8580	33 290,40 €
3,93 €	11462	45 045,66 €
3,98 €	7920	31 521,60 €
Adultes 4,76 €	16	76,16 €
Enseignants non subventionnés 4,76€	158	752,08 €
Multi-accueil 4,34€	3910	16 969,40 €
Enfants CSF vacances 3,98€	894	3 558,12 €
Enfants-mercredi-CSF 3,98 €	1348	5 365,04 €
Animatrice 4,06 €	325	1 319,50 €
Agents restaurant	415	
Agents communaux 4,06€	186	755,16 €
Anim ATSEM 4,02€	2	8,04 €
Adultes MECE 3,17€	376	1 191,92 €
Enfants MECE 3,17€	2376	7 531,92 €
Cumul recettes des repas :	37968	147 385,00 €
Subvention repas enseignants		43,40 €
Erreur facturation familles		-7,86 €
CUMUL Général repas :		147 420,54 €

Au vu des bons résultats pour l'année 2018/2019, il est proposé de maintenir l'ensemble des tarifs de restauration (enfants, adultes et agents communaux)

Le CM, par 13 voix pour et 3 abstentions, **DECIDE** de ne pas modifier la tarification du restaurant scolaire.

ZOOM sur ... la tarification du restaurant scolaire

Les tarifs du restaurant scolaire sont fonction du quotient familial. Pensez à le communiquer à la mairie!

Par délibération du 5 septembre, le conseil municipal a revu les modalités de facturation. Ainsi, depuis la rentrée scolaire, tout repas non réservé sera facturé au prix de 4.50 €. De même tout repas réservé, et non annulé en cas d'absence injustifiée sera facturé.

Les réservations et annulation se font depuis le portail famille:

<https://www.livresurchangeon.com/restaurant-scolaire>

RH : Contrat d'assurance des risques statutaires

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du CM que la commune a, par la délibération du 11 Janvier 2019, mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine (CDG35) pour négocier un contrat d'assurance des risques statutaires.

Le CDG35 a communiqué à la commune les résultats concernant cette négociation:

Durée du contrat : 4 ans

Conditions : l'assiette de cotisation est basée sur le traitement indiciaire brut annuel d'activité à la date de souscription du contrat, auquel s'applique le taux de 5.20% (5.75% contrat 2016-2019)

Le CM, à l'unanimité, **ACCEPTE** cette proposition.

URBANISME : DIA

Parcelle : AC186 d'une superficie de 95 m² 18 rue Geoffroy 1er
Le CM, à l'unanimité, **DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle AC186.**

URBANISME : RÉTROCESSION DE LA VOIRIE LOTISSEMENT RUE JEAN BERCU

Par courrier d'août 2016, l'AFUL propriétaire du lotissement «la Résidence St Mauron», rue Jean Bercu, avait demandé à procéder à la rétrocession à la commune des voies, réseaux espaces verts et aménagements communs du lotissement. Ce principe de ce transfert a été validé par le Conseil municipal par la délibération 2016-10-06 du 23 septembre 2016.

Rappel des modalités du transfert :

Suivant la convention signée en date du 5 octobre 2006, « dans la mesure où les travaux réalisés n'auront donné lieu à aucune réserve (...), les ouvrages ainsi que leurs emprises seront remis gratuitement à la commune.

A compter de la date de réception des ouvrages par la commune, celle-ci en a la pleine propriété. A ce titre, elle supporte seule les frais d'entretien de la voirie, des réseaux et des autres équipements réalisés.

Elle peut autoriser éventuellement les raccordements d'autres constructions sur l'ensemble de ces ouvrages. »

Etendue du transfert :

Sur les 22 348 m² de m'opération, 16 036 m² correspondent à des surfaces privatives.

Les surfaces à reprendre sont : 3 042 m² de voirie, 3 168 m² d'espace vert divers et 134 m² de parkings

Remarque :

Plus de 100 000 € de travaux ont été réalisés en 2015. Comme l'indique l'attestation de la maîtrise d'œuvre en date du 5 septembre 2016, le cabinet Quarta, **le montant des travaux restant à réaliser s'élève à 34 229.20 € TTC.** Il s'agit de la réalisation des trottoirs au droit des lots non construits.

Pour le versement du solde, il est convenu dans le projet d'acte :

« Afin de garantir la réalisation de ces travaux de finition par la Commune de LIVRE SUR CHANGEON, le VENDEUR verse ce jour par la comptabilité du notaire soussigné à la COMMUNE DE LIVRE SUR CHANGEON à titre forfaitaire et définitif la somme de TRENTE-QUATRE MILLE DEUX CENT VINGT-NEUF EUROS ET VINGT CENTIMES (34229,20 €) à charge par elle de réaliser lesdits travaux. »).

Le CM, à l'unanimité, **VALIDE** le projet d'acte notarié et le versement de la somme de 34 229.20 € de la part du vendeur pour permettre à la commune d'achever, en fonction des constructions à venir, la réalisation des trottoirs au droit des parcelles

URBANISME : OFFRE D'ACHAT POUR LA PARCELLE COMMUNALE

Dans le cadre de la commercialisation des 3 terrains communaux sis Les Genêts, La commune a reçue une offre ferme d'achat pour la parcelle de 1 155 m² (lot A) pour un prix total de 53 130 € (46 €/m²).

Le CM, par 13 voix pour et 3 abstentions, **ACCEPTE** cette offre.

TARIFS COMMUNAUX : LOCATION DU MINIBUS

Par délibération du 15 janvier 2016, le CM a fixé les tarifs de location du minibus auprès des associations comme suit :

« Facturation au km sur la base de frais réels du barème kilométrique servant à calculer les frais et indemnités kilométriques des frais réels (Pour information tarif actuellement appliqué : 0.595 €). »

En priorité, le minibus est utilisé par la maison de retraite, par le biais de son association Etoiles des Neiges. Il est également emprunté, suivant les saisons, par les associations sportives ou bien par l'APAP pour les séjours et les sorties.

Nous avons parfois des demandes de la part des associations pour réaliser des transports plus distants pour des compétitions ou des séjours. Or, le barème actuel n'est pas adapté pour les longs trajets .

Il est proposé qu'au-delà de 50 kilomètres parcourus, l'association paye un forfait de 18 € par jour correspondant à l'entretien et aux charges avec l'obligation de rendre le minibus avec le plein de carburant.

Le CM, à l'unanimité, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur cette proposition tarifaire.

BUDGET: DECISIONS MODIFICATIVES

Le CM, avec 13 voix pour et 3 abstention valide les décisions modificatives suivantes

Budget communal : 68 290.47 € (virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement).

Budget assainissement à hauteur de 5 245 €.

Retrouvez l'intégralité des délibérations, toute l'actualité et les informations pratiques sur le site internet de la commune : www.livresurchangeon.com



Elections, mode d'emploi

Les élections des conseillers municipaux et communautaires se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.



Pour pouvoir voter comme pour être candidat, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

- Depuis la fin de l'année 2018, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour :
 - les jeunes Français qui ont atteint l'âge de 18 ans **et** qui ont accompli les formalités de recensement à 16 ans,
 - pour les personnes ayant obtenu la nationalité française à partir du 1er janvier 2018.
- En dehors de ces situations, pour être inscrit sur la liste électorale, il est impératif d'en faire rapidement la demande auprès de sa mairie, par courrier ou en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>.

Les demandes ne peuvent être déposées que **jusqu'au vendredi 7 février 2020**.

Si vous êtes déjà inscrit, il est également important de vérifier les références de votre inscription (nom, prénoms, bureau de vote). Pour cela, vous pouvez consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

RADIATION DES LISTES ELECTORALES

L'INSEE gère directement la radiation d'un électeur dans le cas : d'une radiation ordonnée par la justice, d'un décès, de la perte du droit de vote par un électeur, d'une inscription par l'électeur dans une autre commune.

Le maire, quant à lui, est compétent tout au long de l'année pour radier les électeurs qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale permettant de demeurer inscrits sur la liste électorale de la commune. Pour accomplir cette tâche, le maire devra rechercher des preuves de la perte de lien avec la commune. La radiation ne pourra se faire qu'après information de l'électeur et en respectant une procédure contradictoire écrite.

- Cette procédure contradictoire passe par l'envoi d'un courrier. L'électeur dispose de 15 jours à partir de la réception du courrier du maire pour formuler ses observations. **Il est important de répondre à ce courrier si vous estimez devoir être maintenu sur la liste électorale.**
- Le maire notifie sa décision à l'électeur – par courrier – dans un délai de 2 jours. Il lui rappelle les délais et voies de recours et lui indique les coordonnées pour saisir la commission de contrôle.

RAPPEL : vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 !



Garages place Jean de la Menais (derrière la mairie)

- ♦ garage N°2 30.47€ par mois
- ♦ garage N°3 30.47€ par mois
- ♦ garage N°4 30.53€ par mois

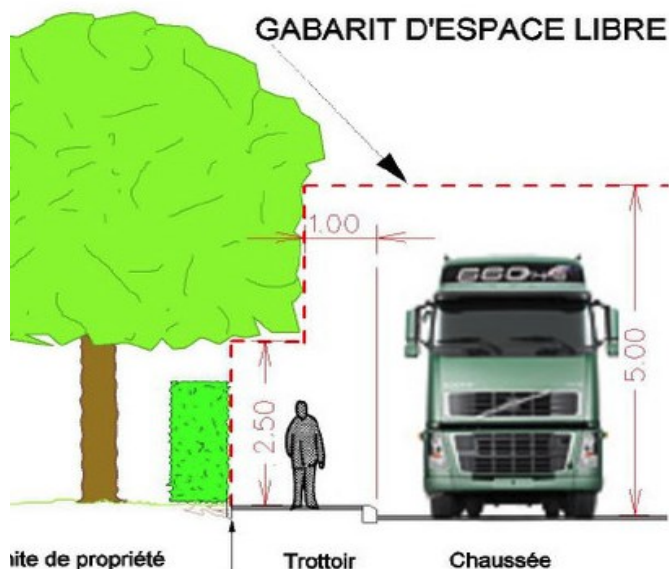
Parcelle du jardin communal : 15€ / an + 50€ caution.

Envie de produire vos fruits et vos légumes? Il reste une parcelle de disponible dans le jardin communal - rue des Frères de Ploërmel.

Renseignements auprès de la mairie: 02 99 39 06 46



Elégage des arbres en bordure des routes



Pour permettre une meilleure circulation des véhicules, pour améliorer la sécurité des piétons croisant des véhicules, pour faciliter l'entretien de la voirie, **il est obligatoire d'élaguer et de contenir le développement des arbres et arbustes poussant sur les terrains bâtis ou non, bordants les voies publiques.**

Pour information l'article L. 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales donne la possibilité au maire, après une mise en demeure restée sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, en mettant à la charge du propriétaire les frais afférents aux travaux.

Mutuelle communale

Même si nombre d'entre nous avons une mutuelle de santé, il y a encore 5 % de la population qui n'est pas couverte et ceux qui sont couverts considèrent bien souvent que le prix payé est très élevé.

La mutuelle communale, c'est la possibilité de se regrouper de s'unir pour obtenir des conditions tarifaires plus compétitives, notamment pour les retraités et les indépendants. On se réunit pour faire baisser les prix.

L'équipe municipale, par l'intermédiaire du CCAS, a rencontré plusieurs mutuelles, pendant une année. La commune a négocié une remise de 30% sur les prix habituellement pratiqués chez AXA.

Le Groupe Axa nous a proposé une solution personnalisée. Axa réalise une comparaison avec la complémentaire santé de l'assuré et propose une offre similaire. Il suffit alors à l'assuré de comparer les tarifs et de choisir l'offre la moins chère ou, s'il le souhaite, de renforcer sa couverture à tarif constant. Pour ce faire, il vous suffit de contacter **Fabien Linek, représentant AXA, au 06 48 79 59 74 ou par e-mail : fabien.linek@axa.fr, en lui précisant de vous souhaiter comparer votre mutuelle avec la mutuelle communale.**

N'hésitez pas à comparer !

L'Association Les Arts Kultur
La Commune de Livré-sur-Changeon
présentent



Commune de Livré-sur-Changeon

CONCOURS PHOTO 2019

JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE

Thème libre / Photos prises sur la Commune de Livré-sur-Changeon
Envoyez vos 5 meilleurs clichés à :
lesartskultur@gmail.com



Au Restaurant scolaire

Régulièrement, le restaurant scolaire met en place des animations pendant la pause du midi.

Le jeudi 27 octobre, le repas a été élaboré sur le thème du Pays Basque. Au menu, jambon de Bayonne, axoa de veau avec son riz et le fameux gâteau basque.



L'animation mise en place a été appréciée par tous les enfants et on pouvait entendre résonner la musique Basque dans la salle.

Prochaine animation le jeudi 28 novembre sur le thème d'HARRY POTTER et le jeudi 19 décembre le repas tant attendu par tous les enfants, le repas de Noël.



Tous les repas sont confectionnés sur place et faits maison avec des produits frais et français.

A partir du 1 Novembre, 1 repas végétarien par semaine sera proposé aux enfants suite à la Loi EGalim.

Retrouvez les menus du restaurant scolaire sur le site internet de la commune <https://www.livresurchangeon.com/restaurant-scolaire>

Depuis le site vous accédez également au portail famille qui vous permet d'inscrire vos enfants ou annuler une réservation. Pensez-y! Depuis le mois de septembre les repas réservés non annulés sont facturés, de même le prix des repas non réservés est majoré.



Menus de la semaine du 04/11 au 08/11



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Entrée	Friend	Betteraves	Toast de rillette de sardine	Salade coleslaw	Solade de riz
Plat	Paupiette de veau	Hachis Parmentier végétarien	Poitrine de porc grillé	Roti de bœuf	Poisson du jour
Légumes	Haricots verts	Salade	Semoule	Frites	Trio de légumes rondelles
Laitage	camembert				comté
Dessert	Yaourt sucré	clémentine	Liégeois chocolat	Tarte chocolat blanc spéculos	Pommes

*Viande de bœuf origine France

Bon APPETIT!



Orchestre à l'école



Remise des instruments aux enfants

C'est reparti pour 3 ans. Les classes de CE2 des deux écoles Les Korrigans et Notre-Dame viennent de recevoir leurs instruments : violons, clarinettes, flûtes traversières, guitares, contrebasses. Ils sont prêts à former un bel orchestre ! Un projet financé par la municipalité, en partenariat avec les associations de parents d'élèves, l'École la Fabrik et l'association Orchestre à l'école.

Après avoir découvert les différents instruments, les enfants ont fait leur choix et vendredi 11 octobre a eu lieu la remise officielle des instruments en présence des parents et des enseignants qui participent eux aussi activement à ce projet.



La Médiathèque



Depuis trois années, la médiathèque propose aux enfants, à l'approche d'Halloween, un atelier bricolage. Plus de 37 enfants y ont participé le mercredi 30 octobre !



Merci aux bénévoles et aux deux stagiaires !

Le 16 novembre, la médiathèque a accueilli L'illustratrice Judith Gueyfier qui a dessiné les participants volontaires durant une sieste un peu particulière, bercée par le saxophone de William Hountondji !



Petit rappel des horaires d'ouvertures :

Mardi et jeudi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h00 - 12h00 & 15h30 – 18h30

Vendredi : 16h30 – 18h00

Samedi : 10h00- 12h00

Si vous souhaitez effectuer des permanences, participer aux animations bricolages en tant qu'animateur, équiper ou réparer des livres (possibilité de stage), lire des histoires à un jeune public...

N'hésitez pas... Vous serez bien accueilli !



« Les Contes du Ciel », spectacle pour enfants offert par les Coulisses de Livré

Le **21 décembre** la médiathèque vous propose le spectacle « les Contes du Ciel » de l'Onn & Cie. Ce spectacle est offert aux enfants par « **Les Coulisses de Livré** » que nous remercions vivement !



« La lune éclaire nos nuits et fait rêver les gens, mais pas seulement. Elle berce aussi l'imaginaire des petits nuages et les nuits des petits hiboux. Parfois, elle joue à cache-cache. Elle disparaît soudain. Où se cache-t-elle? Dans l'ombre ou la lumière? »

Quand elle emporte avec elle les étoiles et que la nuit se fait d'encre, ce n'est pas toujours très rassurant. Mais sa disparition est aussi une invitation au voyage vers des paysages colorés et de belles rencontres. »

Spectacle Gratuit de 2 à 7 ans. Le jeudi 21 décembre à 15h30 au centre culturel

« Chapitre 9 »

Le Réseau des Médiathèque de Liffré-Cormier Communauté travaille sur le projet « Chapitre 9 » en collaboration avec Bérangère Amiot du collectif Electroni[k], en résidence d'artiste sur la Communauté de Communes.

Ce projet consiste à réaliser un livre utilisant les techniques numériques et de design pour illustrer le territoire...

Pour Livré, il s'agira de réaliser une carte subjective avec photos anciennes et actuelles de Livré et, pour certains monuments du bourg, en utilisant le témoignage de nos « anciens » et la possibilité d'un développement sur Minecraft avec les ados pour connaître leur vision de la commune (visible via un flash code).

Vous pouvez participer au projet en vous inscrivant aux différents ateliers prévus ! N'hésitez pas à venir vous informer à la Médiathèque.

1^{er} atelier : le Mercredi 11 décembre de 16h30 à 18h30 – carte stylisée de Livré-sur-Changeon avec Pop-Up.

Public : enfants à partir de 8 ans, ados, adultes.





CLIC Haute Bretagne

Centre Local d'Information et de Coordination

LE CLIC vous accueille, vous écoute, vous conseille, vous soutient

* Site Maën Roch

5, rue Victor Roussin
St Brice en Coglès
35460 MAËN ROCH

Horaires secrétariat St Brice

Mardi : 9h30 à 12h et 14h à 17h
Jeudi et vendredi : 14h à 17h30

* Site Fougères

3, avenue de Normandie
35300 FOUGÈRES

Horaires secrétariat Fougères

Ouvert tous les matins de 9h30 à 12h, les
lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Accueil téléphonique

Tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf le lundi après-midi

02 99 98 60 23

clic@assohautebretagne.fr www.clichautebretagne.com

Pour les personnes âgées

- Maintien à domicile
- Aide administrative
- Différentes solutions d'hébergement
- Loisirs
- Vie sociale, transport

Pour les personnes en situation de handicap

Maison Départementale des Personnes Handicapées
Antenne locale — Enfants et adultes

- Information sur les droits et services
- Appui à la constitution des dossiers de demande
 - ✓ Prestation de compensation du handicap
 - ✓ Allocation adulte handicapé
 - ✓ Cartes d'invalidité et de priorité
 - ✓ Carte de stationnement
 - ✓ RQTH et orientation professionnelle
 - ✓ Allocation d'éducation enfant handicapé
- Aide à la définition du projet de vie
- Information sur l'avancée de votre demande



Les permanences

St Georges de Reintembault, Louvigné du Désert, Tremblay,
St Marc sur Couesnon, St Germain en Coglès, Antrain,
Bazouges La Pérouse, Liffre et St Aubin du Cormier.

Contactez le CLIC pour prendre un rendez-vous

En faveur

- ⇒ des personnes âgées
- ⇒ des personnes handicapées
- ⇒ des proches

L'accueil du CLIC en 2018

- 2 450 personnes reçues
- 5 446 entretiens

Le CLIC

est
un établissement
médico-social
neutre
et indépendant

Il est géré par
une association

Les professionnels
vous reçoivent
et vous
accompagnent
dans vos démarches
et vos réflexions

Les salariés sont tenus
à la confidentialité
des informations
confiées

LE CLIC propose des actions collectives et de coordination

Service gratuit

PROPOSE
UNE COORDINATION
AUTOUR
DE SITUATION INDIVIDUELLE

AIDE AUX AIDANTS

- Bistrot Mémoire
- Soutien psychologique aux aidants et aux personnes aidées
- Groupes de parole d'aide aux aidants

ANIME DES COLLECTIFS DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Les CCAS, les SAAD, les SIAD les clubs de retraités et les établissements d'accueil pour personnes âgées s'associent pour mieux prendre en compte les besoins des personnes isolées et proposer des après-midis rencontres.

COORDONNE DES ACTIONS DE PREVENTION SANTE ET ANIME DES CONFÉRENCES

- Conduite seniors
- Bien dormir quand on a plus 20 ans

LE TERRITOIRE DU CLIC

- Liffre-Cormier Communauté
- Couesnon Marches de Bretagne
- Fougères Agglomération

53 communes
103 000 habitants



Liffré = Cormier COMMUNAUTÉ

10^{ème} édition de la Semaine bleue intercommunale

« 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire » : La Semaine Bleue (événement national) vise à valoriser la place des seniors dans la société en offrant aux habitants des manifestations intergénérationnelles organisées grâce à la mobilisation de nombreux acteurs locaux travaillant auprès des aînés.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action sociale) de Liffré-Cormier Communauté, avec la collaboration de nombreux partenaires, organise la 10^{ème} édition de la « Semaine bleue » du 18 au 22 novembre 2019. En avant-première, une animation « théâtre-forum » gratuite et ouverte à tous sur le thème du numérique, est organisée le Vend 8 novembre à 14h30 à Liffré (salle Méliès). Cet événementiel intercommunal propose un programme d'animations variées et organisées sur l'ensemble du territoire : soirée animée « Lectures mises en scène et musique traditionnelle autour d'un apéritif dînatoire, concert de clôture « Mémé les watts » (musique rétro-actuelle et chansons françaises dépoussiérées avec humour), animation intergénérationnelle « Part'âges ton talent », ateliers de découverte numérique, Animation « Pause-café » pour les aidants* (famille, amis, voisins accompagnant au quotidien une personne âgée en perte d'autonomie), bal, concours de belote.

Possibilité de transport gratuit sur demande (sous réserve de places disponibles) et **une solution de covoiturage en ligne** www.ouestgo.fr. Toutes les animations sont GRATUITES (hormis le concours de belote - action caritative). Cet événementiel bénéficie du soutien financier de la Conférence des financeurs d'Ille et vilaine et de Malakoff Médéric Humanis.

Retrouvez le programme complet sur www.liffré-cormier.fr. Des programmes sont également disponibles dans les points de distribution habituels sur l'ensemble du territoire à partir du 21 octobre (Mairies, CCAS, CIAS, médiathèques, commerces, cabinets médicaux, pharmacies...).

INFORMATIONS et RESERVATIONS : Service Animation seniors du CIAS/ mail : semainebleue@liffré-cormier.fr / tél : 02 99 68 43 11 (message répondeur possible)/ site : www.liffré-cormier.fr



Dernière Minute !

- **Isolation à 1€.** Vous êtes régulièrement sollicités par téléphone ou démarchage à domicile pour profiter d'une isolation de votre habitation pour 1€. Ce programme gouvernemental est réel. En revanche, faites appel à des entreprises locales, que vous connaissez. A défaut, les travaux risquent d'être mal réalisés. De la même façon, aucune entreprise n'a été mandatée par la Mairie. Si le démarcheur indique venir de la part de la Mairie, ne donnez pas suite.
- **Dératisation.** La Mairie propose gratuitement du produit de dératisation. Contactez le secrétariat de la Mairie si vous êtes concerné.



Le Ripame de Liffré-Cormier Communauté propose sur votre commune des **séances d'espace-jeux** le lundi de 9h15 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 (Pôle Santé, 12 bis rue Jean Béziel).

Les espaces-jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation accueillant des jeunes enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, grand-parent, employé familial...). Ce sont également des lieux d'écoute et d'échange entre adultes et enfants.

Animés par Sabrina Brancquart, animatrice au Ripame, les espaces-jeux sont ouverts à tous et leur fréquentation est gratuite. (Information et inscription au (06.12.09.15.77)).

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants vous propose également :

- Des **permanences : sur rdv**, nous vous accompagnons dans la recherche d'un mode d'accueil, autour des questions liées au contrat de travail avec l'assistant maternel, et au développement de l'enfant. Prise de rendez-vous au 02.99.68.43.03.
- Des **réunions info-parents** : Destinées aux futurs parents, elles permettent de mieux connaître les modes d'accueil pour les jeunes enfants, de prendre connaissance des démarches liées à l'accueil du tout-petit, et d'aborder la relation contractuelle avec un assistant maternel. La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 12 décembre à 18h30**, au Centre Social, 9 rue des écoles, à Liffré. Ouvert à tous les parents, gratuit et sur inscription au 02 99 68 43 03
- Des **conférences** autour le jeune enfant ou autour de la parentalité. La dernière conférence avait par exemple pour thème : « **grandir dans un monde d'écran** », animée par Elisabeth Baton-Hervé (docteur en sciences de l'information et de la communication). Retrouvez le programme des conférences sur <https://www.liffre-cormier.fr/vivre/petite-enfance-0-a-4-ans/les-evenements-et-rencontres/les-conferences/>

Contact : RIPAME 02 99 68 43 03 ripame@liffre-cormier.fr <http://www.liffre-cormier.fr/ripame>



We Ker accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans ayant des questions sur l'orientation professionnelle, la recherche d'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement.

Laurence Zinberg, la conseillère du territoire vous reçoit en rendez-vous lors de ses permanences locales hebdomadaires (pas de permanences au mois d'août) :

Au Pôle de Services de Proximité de St Aubin du Cormier, 3 rue de la Libération :

Les mardis matin de 9h à 12h

Un vendredi matin sur deux de 9h à 12h

Au Point Accueil Emploi de Liffré, Bâtiment le Silva, 2 rue de l'Orgerais :

les mardis après-midi, de 14h à 17h30

les mercredis matin, de 9h à 12h30

les jeudis après-midi, de 14h à 17h30

Info et rendez-vous en contactant :

- Laurence Zinberg : 06.34.49.31.27

- ou le Point Accueil Emploi de St Aubin du Cormier : 02.23.42.42.10

- ou le Point Accueil Emploi de Liffré : 02.99.68.31.31



Liffre = Cormier COMMUNAUTÉ



**OBJECTIF
BAFA**
15 > 22 FÉVRIER 2020

> TU AS ENTRE **17** ET **25** ANS
> TU HABITES LE TERRITOIRE DE
LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

PASSE TON BAFA À TARIF RÉDUIT !!!

RENSEIGNEMENTS services-population@liffre-cormier.fr - 02 99 68 31 31



WWW.LIFFRE-CORMIER.FR

Le service enfance-jeunesse de Liffre-Cormier renouvelle le dispositif "Objectif BAFA" pour l'année 2020. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 17/25 ans qui souhaitent se former aux métiers de l'animation. Le BAFA est proposé à un tarif réduit de 280 € environ au lieu des 850 à 1000 €. Renseignements et demandes d'inscriptions par mail : services-population@liffre-cormier.fr

Places limitées, une commission d'attribution des places aura lieu après clôture des inscriptions, le 31 décembre 2019. Dépêchez-vous !



Conseil Municipal des Jeunes

**TU ES LIVRÉEN(NE) ET TU VEUX PARTICIPER
À LA VIE DE TA COMMUNE,
ALORS VIENS NOUS REJOINDRE
AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Que fait-on au conseil municipal des jeunes ?

- On monte des projets pour la commune comme décorer des abris de bus opération que nous reconduirons chaque année,
- On organise des animations comme la chasse aux œufs de Pâques au profit d'une association,
- On participe aux différentes manifestations comme les commémorations.



Viens le 23 Novembre à 10h30

Salle du conseil municipal

Pour faire partie du C.M.J.



COMMUNE
DE LIVRE SUR CHANGEON

MARCHÉ
DES
CRÉATEURS
ET DES PRODUCTEURS LOCAUX

DIMANCHE 24
NOVEMBRE

2019

10H - 18H
CENTRE
CULTUREL



WWW.LIVRESURCHANGEON.FR

*Ecole Notre-Dame
3 rue de l'ancien presbytère
Livré-sur-Changeon
02.99.39.00.32*



*Ecole Notre-Dame des Vertas
13 Rue des Ecoles
Mécé
02.99.76.05.85*



Premier repas de l'année !

Le 5 octobre dernier a eu lieu la traditionnelle choucroute organisée par les associations de parents. 250 personnes ont pu déguster le plat préparé par Jacques avec l'aide des parents.

La fête s'est terminée sur la piste de danse jusqu'à tard dans la nuit !

Merci à tous ceux qui participent à nos soirées et soutiennent nos associations.

Chez les maternelles...

Première visite de l'année scolaire à la Maison de retraite, pour découvrir les jardins partagés créés dans le cadre d'un grand projet et vivre un beau moment d'échange inter-générationnel avec les personnes âgées. Nous avons commencé notre visite par le jardin commun au centre de la maison de retraite puis nous avons fait des jeux et goûter tous ensemble.



Au cours de nos ateliers en activité artistique, dans le cadre de notre projet d'année sur le développement durable, nous avons fabriqué notre propre papier recyclé sur lequel nous avons un beau collage de bonhomme.



Ecole 2.0

L'initiation à la programmation figure maintenant dans nos programmes.

Dans notre classe, nous avons donc accueilli M Bot.

Il avance, recule, tourne et suit un parcours.

Il émet des sons et change de couleurs.

Il exécute des ordres, un programme.

Il fonctionne grâce à des capteurs, des roues, des engrenages, des circuits électriques, des piles...

A travers un après-midi consacré à la découverte des robots (M Bot, Clementoni, Mindstorms EV3), nous avons aussi pu découvrir le robot de Gilles Doffe qui a participé au concours national de robotique.

Merci Gilles !

Pour tous renseignements ou inscription
merci de contacter Mme JULIEN au :
02.99.39.00.32

En avant la musique !

Nous participons cette année à une expérience unique : la classe orchestre.

Nous avons testé des instruments (violon, violoncelle, contrebasse, guitare, flûte traversière, clarinette) afin de choisir notre préféré. Nous allons pouvoir apprendre à en jouer pendant 3 ans. La remise des instruments a été un moment important pour nous et nous sommes impatients de jouer ensemble toutes les semaines.



Noël dans nos campagnes ...

Pour la 4ème année, nous nous associons à l'association de parents d'élèves de l'école des Korriganes pour vous proposer une vente de sapins. Les bénéfices de cette vente sont partagés entre les deux écoles.

Merci à tous ceux qui participent à cette action !



Repas basque à la cantine



Juste avant les vacances, nous avons goûté la gastronomie du Pays Basque à la cantine.

Une belle découverte gustative et l'occasion de nous essayer à une épreuve de force basque !



Arbre de Noël
15 décembre 2019

Loto
1er février 2020

Loto des enfants
2 février 2020

Repas à Mécé
21 mars 2020

Kermesse
28 juin 2020

Tout au long l'année,
la **collecte de ferraille** continue,
vous pouvez contacter Benoît SEVERE
au 06.15.22.19.44
ou benoit.severe@orange.fr
Petit ou gros volume, tout nous
intéresse et nous nous déplaçons
à domicile !



Les associations de parents d'élèves des écoles
ont toujours besoin de bénévoles !

Si vous souhaitez intégrer une équipe dynamique
et sympathique, rejoignez-nous !





ÉCOLE LES KORRIGANS & APE



CP et CE1 : Plouf dans l'eau !

L'année dernière, à partir du mois d'avril, les élèves de CP, CE1 et quelques élèves de CE2 ont bénéficié de 11 séances de natation à la piscine de Liffré.



Les activités proposées permettaient de se familiariser avec le milieu aquatique et d'y évoluer en confiance. Les élèves ont appris aussi à se déplacer dans l'eau avec comme objectif la réussite du niveau 1 en fin de cycle de natation.

Le cycle de natation reprendra cette année le vendredi matin au mois d'avril.



Projets coopératifs avec l'OCCE : théâtre et ateliers philo

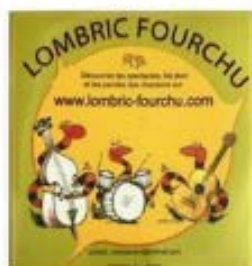


Pour la classe de GS d'Elise ainsi que dans trois autres classes de l'école, les élèves sont inscrits dans deux projets coopératifs avec l'OCCE. Dire lire du théâtre à l'école, les GS ont commencé à jouer le petit chaperon rouge avec des marionnettes puis des déguisements. Ils travailleront tout au long de l'année sur des albums qu'ils mettront en scène à la fin de l'année devant d'autres classes du département.



Des ateliers philo, où les GS et les CP ont déjà réfléchi et parlé sur les sujets de la chance, puis de l'argent et de la colère. Un projet où l'estime de soi, l'écoute et le langage oral sont mis en avant.

CP, CE1, CE2 : Les déchets - Atelier chant



On a dit ce que c'était un déchet et ce que c'est de recycler. On a écouté la chanson sur les déchets. Elle disait :

Le déchet le plus facile à recycler c'est celui qu'on ne produit pas !

Il vaut mieux un sac à dos plutôt que des sacs en plastique pour les courses.

Il vaut mieux prendre une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique.

Il vaut mieux aller à pied ou prendre un vélo plutôt que prendre la voiture.



Contact, renseignements et inscription auprès du directeur M. Éric GRESSION :

Jour de décharge pour direction : le mardi

✉ 2 rue Saint Mauron, 35450 Livré-sur-Changeon

☎ 02.99.39.08.96

✉ ecole.0351661r@ac-rennes.fr



ÉCOLE LES KORRIGANS & APE



CP, CE1, CE2 : Ramassage des déchets dans la cour



Lundi 23 septembre, nous avons ramassé des déchets dans la cour de l'école. Nous avons trouvé comme déchets : des emballages de gâteaux, des pansements, des mouchoirs, des papiers ...

Nous avons aussi trouvé des idées pour réduire les déchets dans la cour de l'école : mettre des affiches pour que les enfants jettent leurs déchets dans les poubelles, **apporter des goûters dans des boîtes, faire soi-même son goûter, prendre des fruits pour le goûter.**

Jardinage pour les CP, CE1 et CE2



Lundi 23 septembre, nous avons planté des bulbes pour décorer la cour de récréation des CP, CE1 et CE2. Nous avons mis du terreau dans les jardinières avec un transplantoir. Nous avons posé des bulbes de tulipes, crocus, jacinthes, narcisses et muscaris sur le terreau. Nous les avons recouverts de terreau puis nous les avons arrosés. Maintenant, nous attendons le printemps pour qu'ils poussent.

NOËL : Des sapins encore plus beaux !

N'oubliez pas de commander votre sapin de Noël !



Écoles Notre Dame

École Les Korrigans
Commandez votre sapin avec les écoles de Livré - Mécé

Un superbe sapin à moindre coût ET une participation pour les projets des écoles !



La livraison aura lieu le **vendredi 29 novembre** au Centre Culturel de Livré de 16h30 à 19h.

SAPIN NORMANN

Paiement par espèces ou chèque à l'ordre de APE les Korrigans avant le 25 novembre, à déposer auprès des enseignants ou dans les boîtes aux lettres des 2 écoles.
A noter que les bénéfices seront partagés entre les 2 écoles.

Référentes Action Sapin :
Anne-Laure, maman d'Alix CM1 - 0640741212
asso.leskorrigans@gmail.com

BULLETIN DE COMMANDE

Bulletin à nous faire parvenir dans les boîtes aux lettres des écoles ou à rendre aux enseignants.
Vous êtes de :

- ☐ École Notre Dame ☐ Habitants Mécé
☐ École Les Korrigans ☐ Habitants Livré

NOM :
TEL :
MAIL :
CLASSE :

Commande :



Sapins	Coût	Nombre	Total
100 cm	19 €		
125 cm	23 €		
150 cm	27 €		
175 cm	31 €		
Buche Noël pour sapin	3,50 €		
TOTAL			

Attention, toute commande non payée ne sera pas prise en compte.

A noter dans votre agenda !

Sapins de Noël :

COMMANDES AVANT LE 25 NOVEMBRE

LIVRAISON LE 29 NOVEMBRE

Loto des enfants :

27 MARS

Pour connaître l'actualité de l'APE, pour contacter l'APE :

asso.leskorrigans@gmail.com

<https://www.ecoleleskorrigans.fr>



L'APAP

Accueil périscolaire et de loisirs

Des vacances riches en activités

Pour les plus jeunes le thème des vacances était : "Conte moi une histoire".

Les enfants ont ainsi créer leur propre livre à partir de l'histoire des 3 petits cochons.



Mais surtout, ils ont pu profiter le jeudi 24 octobre, d'une sortie féérique dans l'univers du « poète Ferrailleur » à Lizio dans le Morbihan. D'automates en objets insolites, en passant par des fontaines musicales ou des totems de vent, les enfants ont apprécié ce lieu magique et insolite.



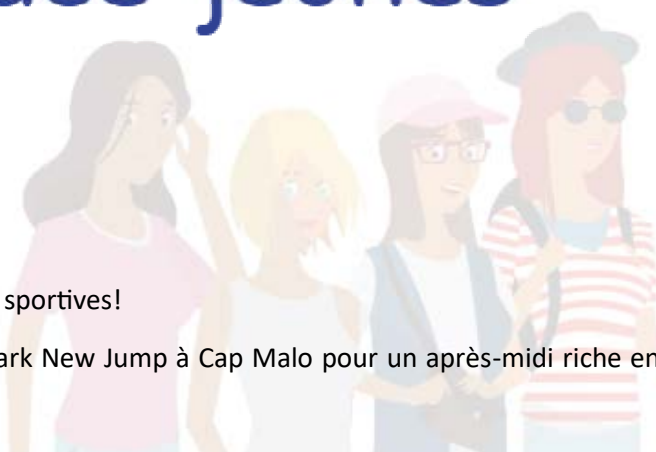
ATTENTION, lors des vacances de Noël l'accueil de loisirs sera fermé. Pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un accueil, l'accueil de loisirs communautaire sera ouvert.

Renseignements: Service enfance jeunesse - 24 rue la fontaine à LIFFRE - Tél. : 02 99 68 31 31

Mail : services-population@liffre-cormier.fr

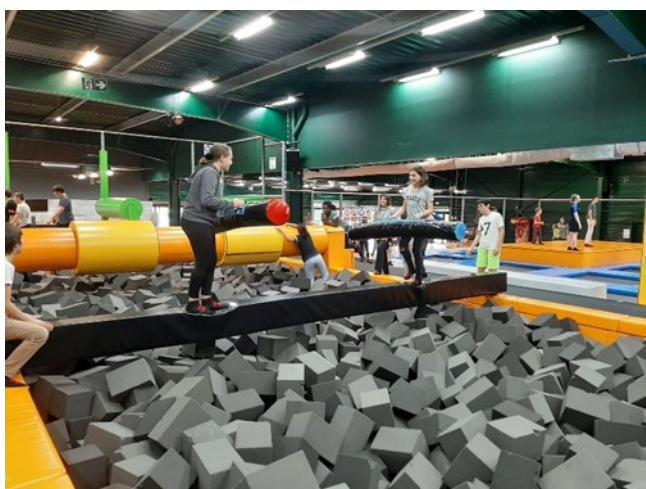


Espace-jeunes



Du côté des plus grands les activités étaient un peu plus sportives!

Le 24 octobre les ados se sont rendu au Trampoline Park New Jump à Cap Malo pour un après-midi riche en rebondissements!



Les vacances se sont achevées
par une sortie à l'Archery Games

ATTENTION, lors des vacances de Noël le Fun Ado sera fermé. Pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un accueil, les espaces jeunes de Liffré, Gosné ou de Saint Aubin pourront vous accueillir.

Le Club de l'Amitié

Journée détente à Honfleur

Jeudi 29 août 2019, à l'initiative du Club de l'Amitié de Livré-sur-Changeon, 60 personnes ont participé à la découverte d'Honfleur et de ses alentours.

Le groupe est parti de Livré-sur-Changeon vers 6h30 et est arrivé à Honfleur à 10h30 pour une croisière en baie de Seine. Les passagers du bateau ont été impressionnés par l'architecture et la longueur du pont de Normandie qui mesure 2 143 m pour une portée principale de 856 m entre les piliers hauts de 215 m.

Le déjeuner, servi dans un restaurant près du port, a été apprécié par tous les convives.

L'après-midi, la vieille ville a fait l'objet d'une visite commentée par un guide bénévole. 3 700 000 visiteurs découvrent chaque année cette ville remplie de charme.

En fin de journée, le groupe s'est rendu dans une distillerie afin de découvrir la fabrication du pommeau, du calvados, du jus de pomme et du cidre bio.

Après une petite pause en cours de route, nous sommes revenus à Livré-sur-Changeon vers 21h.



En partenariat avec la Commune, le Club de l'Amitié a organisé deux réunions ouvertes à tous.

La première, le jeudi 10 octobre, La brigade territoriale autonome de Saint Aubin du Cormier est venue pour informer les adhérents concernant les vols arnaques et incivilités dont peuvent être la cible les aînés. Trois vidéos ont permis aux participants de voir comment se comportent les malfaiteurs. Grâce aux conseils avisés des gendarmes il sera plus facile de réagir. Soyez très prudents en cas de démarchages à domicile. **Ne signez rien...**

La seconde, le 24 octobre, a été l'occasion de faire le point sur la Mutuelle Communale mise en place en 2015 par la municipalité au regard des nouvelles réformes comme le zéro de reste à charge.

AGENDA:

10 décembre 2019 repas de Noël

9 janvier 2020 galette des rois et assemblée générale



Cercle de Généalogie



Partager ses anciennes photos de Livré et des alentours

Dans le cadre de sa mission de sauvegarde et préservation de documents anciens, le CGE35 a entrepris la numérisation d'anciennes **photos de groupes** de Livré-sur-changeon et des environs. Il s'agit principalement d'anciennes photos **d'école, de conscrits, de classes et de mariages**, en noir et blanc et antérieures à 1970.

Si vous détenez de tels clichés, vous êtes cordialement invités à nous contacter

- ⇒ En venant nous rencontrer le samedi matin à la permanence du cercle (De 9H à 12H à l'étage de l'ancienne poste)
- ⇒ En prenant contact avec Daniel Travers (02 99 39 16 60).

Vos clichés seront numérisés sur place et vous seront immédiatement restitués.



L'école privée des garçons en 1935 à Livré

Consulter les anciennes photos collectées

Les photos numérisées sont progressivement mises en ligne et consultables sur le site internet du CGE35 à l'adresse www.cge35.fr/groupe Cette page est accessible à tous.

Merci d'avance pour votre contribution à ce projet.

Journée Portes Ouvertes du CGE35 : De 9H30 à 17H le Samedi 16 novembre 2019.

Contact : cge35@yahoo.fr Site internet : www.cge35.fr

Etoile des neiges

Résidence du Changeon



Isabelle REUZE, stagiaire en animation au sein de la Résidence, a travaillé sur l'idée de créer un jardin partagé.

Ce projet est né de l'envie de nos résidents de jardiner, de notre envie d'aménager le petit jardin clos et de la demande des enfants du conseil municipal de partager un moment avec nos résidents autour du jardin.



Cette année, nous avons pu avancer sur ce projet, grâce :

- aux écoles : "Notre Dame" et "Les korrigans" ainsi qu'au centre aéré qui ont adhéré au projet,
- au garage ESNAULT qui nous a fourni les pneus pour créer nos jardinières,
- et à toutes nos "petites" mains qu'elles soient d'enfants ou d'adultes qui ont mis la main à la "terre" afin de remplir les jardinières, de planter, d'entretenir les plants et de les arroser.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé par la "récupération" de bouchons et de capsules. Ils nous ont permis de réaliser de magnifiques objets (bouquets de roses, nichoirs, cartes décorées, cartes à planter...).

La vente de ces objets lors du repas des familles de la Résidence nous a permis de financer ce projet. N'oublions pas ceux qui les ont achetés !

MERCI A TOUS !



Mais ce projet n'est qu'un début. Effectivement nous souhaiterions réunir des fonds afin d'aménager le jardin principal à l'arrière de la Résidence : clôtures, chemins goudronnés pour un accès aux personnes en mobilité réduite, parcours de gymnastique douce, jardin qu'il soit "sensoriel ou thérapeutique"...



Cela apportera encore plus de bien être à nos résidents qui souhaitent déambuler en autonomie ou simplement prendre l'air. Ce second projet sera une ressource supplémentaire pour les animations et la vie au quotidien.

Afin de réaliser ce magnifique projet, nous allons mettre en place une cagnotte en ligne pour le financer. Cette cagnotte sera disponible dans quelques jours.

Nous comptons sur votre participation pour nous aider à le réaliser !

ENSEMBLE TOUT EST POSSIBLE !!



Comice agricole

Le comice agricole du canton de Liffré a eu lieu le dimanche 8 septembre sur la commune de Saint Sulpice la Forêt. Les différentes animations et concours ont rythmés la journée.

Livré sur Changeon était bien représentée avec de nombreux agriculteurs présents dans les différents concours. Ils ont participé :

Bovins

GAEC Léonard
La Goupillière

Jean-Pierre Bordier
La Bhorais Livré sur Changeon
5 vaches

Earl la chevrolais
La Chevrolais
1 vache

Labours

Gobe Patrick
Le Benerais

Tenue de la ferme

GAEC Avel Braz
La chevalerie

Bourse aux idées

GAEC Avel Braz
La chevalerie

Jacquel Claude
L'Aigrière

GAEC des Rivières
La Haute Rivière

Christian Saudrais
L'Ortiais



Félicitations à **Jean-François Joulaux** qui a obtenu un prix exceptionnel dans le cadre du concours « Bourse à idées ». Ce prix récompense un mécanisme (électrolyse de l'eau par injection d'hydrogène) qu'il a installé sur un de ses engins agricole permettant de diminuer de 20% la consommation de carburant.

Les Coulisses de Livré

Retour sur les planches pour les acteurs des Coulisses, afin de préparer la saison de théâtre 2019-2020. Depuis début octobre, les acteurs de la grande pièce ont commencé les répétitions. Cette année, « Paul m'a laissé sa clé ! », comédie qui sera interprétée par 9 acteurs. En première partie de spectacle, quelques acteurs accompagneront des nouveaux acteurs dans 2 saynètes.

Les dates des représentations pour la saison 2020 sont les suivantes :

Dimanche 9 Février 14h00	Samedi 15 Février 20h30	Dimanche 23 Février 14h00	Samedi 29 Février 20h30	Dimanche 1er Mars 14h00	Dimanche 8 Mars 14h00
-----------------------------------	----------------------------------	------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------

Comme d'habitude, les places seront numérotées afin d'éviter des temps d'attente trop importants lors de votre venue. Aussi, l'ouverture des portes se fera à 20h le samedi, et à 13h30 le dimanche après-midi.

Attention, toute place inoccupée à partir de 20h25 ou 13h55 sera remise en vente.

L'ouverture des réservations se fera cette année à partir du Lundi 16 Décembre. Les réservations se font uniquement par téléphone au 06 14 27 19 09 du Lundi au Vendredi de 17h à 20h30 et le samedi de 14h à 19h30.

Merci pour votre soutien et votre présence.





Les Arts kultur

Monstres, sorcières, vampires et autres zombis étaient de sortie dans les rues de Livré sur Changeon ce jeudi 31 octobre. Après la collecte des friandises, tous avaient rendez-vous à la soirée Halloween, 3ème édition, organisée par Les Arts Kultur. Au programme : musique, danse, maquillage, sculpture de ballons de baudruche... Ce fut ensuite le tour des plus grands. Un vrai succès !



A l'année prochaine !



Dates à retenir



Depuis juillet, on s'est remis gentiment au travail ! La quatrième édition (oui, déjà !) aura lieu le 25 juillet 2020 à Livré sur Changeon. Réservez votre date !



Comme tous les ans, nous serons présents le dimanche à la Braderie de la Fête de Pâques : billetterie, goodies aux couleurs du festival et places à gagner !
Pour le Lundi de Pâques, venez soutenir la voiture à pédales du festival lors de la course organisée par le Comité dans les rues de Livré.

Une nouvelle équipe !



Un peu de nouveauté au sein de l'équipe du Festival Au Pré du Son ! Nous sommes ravis d'accueillir Elodie, Marie, Mélodie, François et Baptiste qui rejoignent l'aventure cette année !

Devenez adhérent !

Pour assurer le bon déroulement du festival, nous avons besoin de petites mains ! Que ce soit le jour du festival ou bien tout au long de l'année votre aide et votre énergie sont les bienvenues !

Devenir bénévole

Différentes missions sont à réaliser tout au long de l'événement : espace artistes, billetterie, restauration, buvettes, scène, sécurité, prévention... Mais le bénévolat c'est aussi avant et après l'événement, notamment pour l'installation et la désinstallation du site. Toutes vos compétences sont les bienvenues !

Devenir adhérent

Pour ceux qui en voudraient un peu plus, devenez adhérent et faites partie intégrante de l'association.

- Devenir adhérent c'est s'investir durablement dans l'association et les projets qu'elle porte
- C'est être en lien permanent avec l'association, c'est-à-dire pouvoir suivre l'avancée des projets
- Intégrer le groupe Facebook de l'association pour partager vos idées et vos avis sur différents sujets (décorations, visuels...)
- Être invité aux journées décoration et préparation en amont du festival

Rejoignez-nous !

Comment s'inscrire ? Vous pouvez envoyer un mail dès maintenant avec vos coordonnées à l'adresse : changeonsenfestival@gmail.com

*Pour ne rien manquer,
suivez-nous
sur Facebook !*

 @festivalaupreduson

COMITÉ des Fêtes

Dates à retenir

Sam.
07
Déc. *Soirée Cabaret*
avec CARGO WINCH
un souffle musical joyeux
et humoristique !



Ven.
13
Déc. *Assemblée Générale*
Toute personne souhaitant
intégrer le comité peut le faire
lors de cette assemblée, nous
serons ravis de les accueillir au sein
du conseil d'administration !

<i>Sam.</i>	<i>Dim.</i>	<i>Lun.</i>
11	12	13
<i>Avril</i>	<i>Avril</i>	<i>Avril</i>

Fête de Pâques

Les festivités commenceront avec notre braderie habituelle le dimanche et le lendemain une nouvelle animation : course de voitures à pédales, les 3 bals clôtureront les journées de ce week-end !

Bourse d'échange



Le comité des fêtes a organisé le dimanche 13 octobre la 17^e bourse d'échange auto-moto. Cinquante exposants y ont participé. Le temps pluvieux a malheureusement perturbé cette manifestation qui au matin s'annonçait plutôt bien. Le comité remercie les exposants de leur participation, les visiteurs et les bénévoles qui se sont investis ce jour !

Nouveauté 2020



N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez réaliser votre propre voiture à pédales et défilier le Lundi de Pâques avec les autres voitures !
Contact : 06 11 15 25 57 ou 02 99 39 01 33

Aïkido Club Livréen : vers un cinquième anniversaire !

AIKIDO



Le club d'aikido a réouvert ses portes depuis le mois de septembre dans un nouvel espace (complexe sportif) ce qui nous apporte des conditions de pratique beaucoup plus confortables et sécurisantes.

En route pour fêter son 5^e anniversaire, le club accompagne 4 de ses aikidokas sur la voie des grades dan (ceinture noire et plus), nouvel élan pour la pratique de tous.

Livré Acti'gym



Travailler, tonifier, transpirer... Le tout dans une ambiance conviviale !

L'association Livré Acti'gym vous propose 3 créneaux horaires pour des cours de fitness et de gymnastique d'entretien.

2 cours de 1h le mercredi de 19h à 20h et de 20h à 21 h : cardio, renforcement musculaire, abdos-fessiers, LIA, pilates.

1 cours de 1h le vendredi de 9h à 10h : gymnastique d'entretien (cours senior)

Inscriptions possibles en cours d'année, n'hésitez pas à contacter les nouveaux membres du bureau : Aurélie HEUZE (Présidente de l'association), Orianne NEIL (trésorière) et Camille BARON (secrétaire) à l'adresse : livre.actigym@gmail.com

ou à vous rendre à l'un des cours pour une séance d'essai.

Sportif à l'honneur

Félicitations à **Ewen Reslou** qui a remporté le Championnat de France en saut d'obstacles en Club 1 Equipe Excellence à Lamotte Beuvron le 26 juillet.



Club 1 Equipe Excellence—Or : "les Equimaniaques" - Ecurie Equimagnia (35): Ewen RESLOU et Roxane de la Londe, Yaëlle TOURNEUX et Amourette du Bary, Malo TOURNEUX et Qwahidane de Krene, Lisa TRIGUEL et Tonight

ASLM BASKET



Le club arrive à 100 licenciés ! Nous avons actuellement 11 équipes engagées en championnat :

- 3 équipes en U9 ;
- 2 en U11 ;
- 2 en U13 ;
- 2 en U15 ;
- 1 en U17 3x3 ;
- 1 en Sénior Masculine.



Équipe Sénior masculine

Nous recherchons des arbitres.

Nous espérons vivement, tout comme les années précédentes, vous accueillir nombreux pour passer une bonne soirée en toute simplicité et dans la convivialité le **samedi 25 janvier 2020** au traditionnel repas.

Nous invitons tous les habitants de Livré et alentours à nous rejoindre.



TENNIS CLUB

Nouvelle saison 2019/2020

Le Tennis Club compte 60 licenciés dont 24 jeunes ! La nouveauté cette année est la création d'une nouvelle équipe femme en championnat soit un total de 3 équipes Femme. Le TC est le seul club de Tennis de Livré Cormier Communauté à engager autant d'équipes et ce, malgré une infrastructure non dédiée tennis. Notre club compte donc désormais 3 équipes homme et 3 équipes femme.

Le championnat par équipes a débuté le dimanche 29 septembre pour les hommes et le dimanche 6 octobre pour les femmes: 1 équipe homme en D2, 2 équipes hommes en D4, 1 équipe femme en D3 et 2 équipes femme en D4. L'objectif est la montée en D1 et D3 pour les hommes et en D2 et D3 pour les femmes. Résultat de la 1^{ère} journée de championnat par équipes : 3 Victoires, 2 Nul et 1 Défaite.

Les entrainements ont repris à la salle des sports de Livré sur Changeon et sont répartis sur trois jours :

- le lundi soir pour les femmes dès 19h puis pour les hommes à 20h et 21h avec Jean-Olivier Gastrin (niveaux intermédiaires)
- le mercredi à partir de 17h, cours jeunes filles puis garçons, ensuite femmes, et enfin 2 cours hommes avec Yannick Roux, professeur diplômé d'état (niveaux confirmés)
- le vendredi à partir de 17h pour les enfants et les jeunes confirmés avec Aurélien Lebourrier (animateur OSPAC)

En 2020, le TC Livré fête ses 40 ans !

Pour commencer l'année en beauté, nos licenciés sont conviés à la galette des rois le **vendredi 10 janvier** à la salle de convivialité de la salle des sports à partir de 18h.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec Olivier BOUVET (Président) au 06.31.50.92.11 tc.livre@gmail.com – Facebook : Tennis-Club Livré Sur Changeon



ASLM FOOTBALL

La saison 2019/2020 est lancée pour les 90 joueurs, de 5 à 46 ans, leurs entraîneurs et l'ensemble des bénévoles de la section football de l'Amicale Sportive Livré-Mecé !

Retrouvez toutes les informations, photos et résultats de nos équipes sur le site internet du club (aslm.footeo.com) et sa page Facebook (facebook.com/aslivremece).

Mention spéciale au beau parcours des seniors en Coupe de France et en Coupe de Bretagne (3 succès face à des équipes de divisions supérieures).

Un grand merci à nos bénévoles, supporters, partenaires et aux municipalités de Livré-sur-Changeon et de Mecé pour leur aide et leur soutien en ce début de saison.

Toujours à la recherche de personnes susceptibles d'aider notre club, nous faisons appel à votre générosité et à votre réseau ! Si vous souhaitez intégrer un projet associatif et sportif à taille humaine, donner de votre temps pour le bien de nos nombreux jeunes et seniors, nous vous accueillerons avec plaisir parmi nous.

Nous recherchons tout particulièrement un ou plusieurs arbitres, qui pourra(ont) bénéficier des précieux conseils de nos deux anciens arbitres officiels.

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail à l'adresse : aslivremece.foot@gmail.com ou par téléphone au 06 67 78 16 77 (Marien Maudet, Président).

Allez les Rouge et Noir !



Stage des U13 à Guingamp le 30 octobre



Coupe de Bretagne le 13 octobre





Nouveaux horaires !

Nouveauté !

Une nouvelle ligne de transport en commun BreizhGo (ex Illeenoo) vient d'ouvrir entre Livré et Rennes.

Cette Ligne dessert les communes de Livré-sur-Changeon - Dourdain - La Bouëxière - Liffré et Rennes, deux fois le matin (départs à 6h50 et 7h17), deux fois en soirée (arrivées à 18h41 et 19h24). Le Mercredi, une ligne est ouverte de Rennes vers Livré (arrivée à 13h23).

Ce transport a lieu entre votre **domicile** et des arrêts situés sur les communes de Liffré, La Bouëxière et Saint-Aubin-du-Cormier, le **mercredi, jeudi ou vendredi** (hors jours fériés) de 9h à 17h. **1 € par voyage, 2 € pour l'aller/retour.** Gratuit pour les - de 10 ans.

Pour réserver votre voyage, contactez le **02 99 55 60 00** **deux jours avant la date du déplacement.**

Le transporteur conviendra avec vous de vos horaires de voyage (aller et/ou retour).

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Liffré –Cormier Communauté

28, rue de la Fontaine 35340 Liffré
Tél: 02 99 68 31 31

ECOLE PUBLIQUE

« LES KORRIGANS »

Tél. : 02 99 39 08 96

ECOLE PRIVEE « NOTRE-DAME »

Tél. : 02 99 39 00 32 à Livré
Tél. : 02 99 76 05 85 à Mécé

CENTRE DE LOISIRS

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Centre socioculturel
Rue J.-L. Guérin
Tél. : 09 62 52 00 57

RESIDENCE DU CHANGEON

EHPAD

2 rue du Boishamon
Tél. : 02 99 39 06 75 Courriel :
maison.retraite.livre@wanadoo.fr
secretariat.mr.livre@wanadoo.fr

ADMR

7 rue de l'Etang à St-Aubin-du-Cormier Tél. : 02 99 39 25 40

ASSISTANTE SOCIALE

Appeler le CDAS de Fougères 02.99.94.58.58 pour prendre 1 R. V. à St Aubin du Cormier avec Mme Bourg ou Mme Garnier

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste consultable sur
<https://assistantsmaternels35.fr>

SMICTOM des Forêts

Tél. : 02 99 55 44 97

CULTE

Presbytère St-Aubin-du-Cormier
Tél. : 02 99 39 11 62

SAUR

Parc d'activité Les Perrières
26 route de Chavagne
35310 Mordelles
du lundi au vendredi de 8h à 20h
Dépannage 24h/24
Tél. : 02 99 69 57 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

chaque 2^{ème} mardi matin du mois.
Prendre rendez-vous
au 02 99 68 31 45

PHARMACIE DU CHANGEON :

Mme Stéphanie PATTIER

6 résidence de Clos Hamelin
Tél. : 02 99 39 06 64

Du lundi au vendredi de 8h50 à 12h30 et de 14h15 à 19h30
(9h pendant les vacances scolaires)
Samedi de 9h à 12h30

[Pour connaître la pharmacie de garde du secteur appelez le 3237](#)

INFIRMIERS

Mme COCHET Armelle,
Mme GOUPIL Johanne,
Mme HERY Pascale,
Mme PILORGET Marina
Tél. : 02 99 39 03 42

MEDECINS

Dr Marion LOAEC
Dr Anaëlle REYNAUD
Consultation sur Rendez-vous
02 90 74 35 16
Ou sur www.doctolib.fr

CABINET DENTAIRE

Dr Sabina STELEA
Sur rendez-vous
02 99 68 60 69
Ou sur www.doctolib.fr

KINESITHERAPEUTE

OSTEOPATHE
Chantal DOUGUET
Sur rendez-vous
02 99 67 38 08
Ou sur www.doctolib.fr

PSYCHOLOGUE

Anne KERVADEC
Enfants, adolescents, adultes
Sur rendez-vous
07 62 26 12 21

Numéros d'urgence : 112
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Enfance maltraitée : 119
Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

ACT'ENERGIE

Chauffage, électricité, plomberie
ZA du Clos Hammelin
2 rue des Bodinières
02 99 30 14 15

ARBOR ETUDE

Sébastien PAINCHAUD
Diagnostic, expertise, conseil du
patrimoine arboré
10 all. du Clos de la Mercerye
06 50 86 71 29
arboretude@gmail.com

AVENUE n° 5

Nadia HARDY
Vente de prêt à porter femme
6 résidence du Parc - 06 70 95 98 72
avenuen5@hotmail.com

BAR « LE PACIFIC »

Bar, tabac, presse, jeux, tv
3 pl du Prieuré - 02 22 93 40 02

BOUCHERIE-EPICERIE

« LA LIVREENNE »
LEROUX Valérie et Yannick
12 place du Prieuré - 02 23 22 00 04
Du mardi au dimanche de 8h30 à 13h
Et mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 15h30 à 20h

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Charline et Steven
7 rue Geoffroy 1^{er} - 02 99 39 06 08

CARROSSIER PEINTRE

Jean-Michel MAYEN
Z.A. Le Clos Hammelin
6 rue des Bodinières
06 63 69 75 07

CHANGEON D'HAIR

Coiffure mixte
12 bis place du Prieuré
02 99 39 07 74

CHARPENTE

SARL BAUDY
La Basse-Rivière - 02 99 39 03 40

COMMERCE BOIS

Jean-Paul HELLEU
La Tremblais - 02 99 39 00 88

COUVREUR ZINGUEUR

Yoann COMMANDOUX
La Peutelais
06 120 120 42

CONSEIL A L'ENTREPRISE

EXPERTISE FONCIERE

Laurent HIRTZMANN
9 résidence des Chênes
02 56 32 11 88 - 06 10 97 55 79

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Stéphanie LEGRAND
06 60 81 68 96
Legrand-stephania.35@free.fr
Consultations à domicile Pays de Vitry

DIVERTY PARC – Parc de Loisirs

Saint-Mathurin - route de Dourdain
02 99 39 04 31 - www.divertyparc.com

JOINTEUR

Patrice HAMARD
Pose de bandes sur plaques de plâtre
La Lande de Mécé - 06 86 01 30 62

KER ASTELL AGENCEMENT

Menuiserie intérieure/ extérieure
Sylvain Chevalier
Ker.astell@gmail.com
06 26 18 51 76



L'ATELIER D'HELENE

Location d'éléments de décoration pour vos événements (mariages, anniversaires...)
Le Houssay - 07 72 13 76 05

<https://www.facebook.com/pg/Latelierdheleene35>

MECANIQUE AUTOMOBILE

AGENT PEUGEOT

MOTOCULTURE CARBURANTS

Gérard ENSAULT
17 rue Jeanne Dufeu - 02 99 39 06 18

MENUISERIE ARTIRE'N

ZA La Landelle - 02 99 39 06 43

METALLERIE SEVERE

Benoît SEVERE
Fabrication sur-mesure d'objets métalliques. Soudure alu/acier. Particuliers et professionnels
06 15 22 19 44
benoit.severe@orange.fr
www.metallerie-severe.fr

NETTOYAGE - STORES ET BACHES

MOQUETTES - VITRES PONCAGE

VITRIFICATION DE PARQUETS

Dominique TROUVE
Le Houssay - 02 99 39 09 52

Patricia Painchaud

Conseillère Mode / Prêt à porter femme
10 all. du clos de la Mercerye
06-14-04-42-04
patricia.captaingroup@gmail.com

PEINTRE DECORATEUR

Arnaud ROUSSEAU
La Trulais
09 50 77 73 77 - 07 82 17 80 09

PHOTOGRAPHIE

Philippe BARIL
06 71 52 35 62
philippebarilphotographie@gmail.com

PIZZA CASA

Pizza à emporter
Jeudi de 16h à 20h
Parking terrain de football
Tél. : 06 80 38 36 71

PLATRERIE TRADITIONNELLE

BRETON Maxime
Isolation, briquetage, enduits
Neuf et rénovation
24 rue Geoffroy 1^{er} - 06 60 23 10 68
maximebretonmb@gmail.com

PRODUITS DU SOL - JARDINERIE

Le Gouessant - ZA La Landelle
02 99 39 06 14

REGARD DE MOI - Conseil en image

Caroline HOUDAN
carolinehoudan-regarddemoi@orange.fr
06 84 49 69 48
www.regarddemoi.com

SARL ALEXANDRE AUTOMOBILES

Réparation et négociations voitures
4 rue des Bodinières - 02 23 25 65 61

TAXI - POMPES FUNEBRES PIVEES

TREHOUR REPESSE

10 rue Jean Béziel
02 99 39 06 13

TRETIKOV ILIA

Meubles de cuisine et de salle de bain
1 rue Anne de Bretagne
07 86 27 03 76

Yoann PETITBON (Rekyua)

Illustrateur, graphiste
5, La Grésillais
09 53 64 33 54



Rendez-vous
LE 24 NOV.
AU MARCHÉ
DES CRÉATEURS